



National Association of Pharmacy Regulatory Authorities<sup>®</sup>  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie

## Conditions de vente de chaque annexe de médicaments

Les **médicaments classés dans l'annexe I** ne peuvent être vendus que sur ordonnance et sont fournis au public par le pharmacien à la suite du diagnostic et de l'intervention professionnelle d'un praticien. La vente est contrôlée dans un environnement réglementé défini par la législation provinciale sur la pharmacie.

Les **médicaments classés dans l'annexe II**, même s'ils sont réglementés de manière moins stricte, nécessitent tout de même une intervention professionnelle de la part du pharmacien au point de vente, et un renvoi potentiel à un praticien. Même si une ordonnance n'est pas obligatoire, les médicaments ne peuvent s'obtenir qu'auprès du pharmacien et doivent être conservés dans une zone de la pharmacie à laquelle le public n'a pas accès et où il ne peut effectuer une autosélection.

Les **médicaments classés dans l'annexe III** peuvent présenter des risques en autosélection chez certaines populations. Même si ces médicaments peuvent s'obtenir sans ordonnance, ils doivent être vendus dans la zone d'autosélection de la pharmacie, exploitée sous la supervision directe du pharmacien, sous réserve de toute exigence professionnelle discrétionnaire locale qui peut augmenter le niveau de contrôle. Un tel environnement est accessible pour les patients et clairement désigné « zone de services professionnels » de la pharmacie. Le pharmacien est disponible et le patient peut lui demander de l'aide afin de faire un choix d'automédication approprié.

Les **médicaments hors annexe** peuvent être vendus sans supervision professionnelle. Le patient a accès à des renseignements adéquats pour faire un choix sécuritaire et efficace, et les renseignements figurant sur l'étiquette sont jugés suffisants pour assurer une utilisation appropriée du médicament. Ces médicaments ne sont pas inclus dans les annexes I, II ou III et peuvent être vendus dans n'importe quel magasin.